

Compte-rendu du Conseil de Faculté des sciences sociales exceptionnel du 06 mai2021 réuni en visioconférence à 16h

Elues, élus présents: Geremia COMETTI, Alain AYERBE, Philippe CORDAZZO, Judicaël JUGE, Fréderic BAUER, Calixte ENGELBERG, Catherine BOISSON, Anne Sophie LAMINE, Nalini FURST, Maurice WINTZ, Marie WUILLIEZ, Marine STELTZLEN. Philippe HAMMAN, Catherine DELCROIX, Roger SOME, Nalini FURST Salomé DEBOOS.

Absente excusée : Elise MARSICANO. Jérémie GAUTHIER.

<u>Invités permanents</u>: Jean René GNAGNAPREGASSIN, Marie BALAS, Nicolas AMADIO, Clarisse MAIGRET, Patrick COLIN (à la place de Jérémie GAUTHIER, directeur nouvellement élu de l'institut de Polémologie).

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen de la Faculté des sciences sociales.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté réuni en session extraordinaire du 08 avril 2021.
- 2) Préparation du dialogue de gestion : examen des projets et rapports annuels des instituts
- 3) Réflexion sur les profils des postes 2022.
- 4) Calendrier universitaire de l'année 2021/2022.
- 5) Point divers:
 - L'examen des demandes de modification de calendrier 2020/2021 formulées par messieurs OUARDANI, COMETTI et GAUTHIER.
- 6) Retour sur les syllabus, point exposé par les élus étudiants
- 7) Demande d'avis du CF concernant un projet d'accord international entre l'Unistra et l'université de Ouagadougou au Burkina Faso.
- 8) Points d'Informations:
 - Point d'information sur le DUERP par l'assistant de Prévention.
 - Information sur la création d'une CPES (Lycée Kleber).
- 9) Examen en conseil de Faculté restreint aux EC d'une demande individuelle de madame GRANDCHAMP et validation du PAST.
- 10) Examen en conseil restreint aux élues et élues du corps des professeurs des universités des demandes d'éméritat.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté réuni en session extraordinaire du 08 avril 2021.

Le compte-rendu du conseil de Faculté du 08 avril 2021 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

2) Préparation du dialogue de gestion : examen des projets et rapports annuels des instituts

Les directeurs et directrices des six instituts de la Faculté, (Polémologie, Ethnologie, Démographie, Urbanisme et Aménagement Régional, Sociologie et Intervention sociale) ont présenté aux membres du conseil le bilan de l'année universitaire écoulée. Ils ont également développé les perspectives et projets respectifs de leurs instituts pour l'année universitaire 2021/2022.

3) Réflexion sur les profils des postes 2022.

Ce point a été différé à la session du conseil de Faculté du 24 juin 2021. Il fera l'objet de discussion avec les directions des instituts et avec les laboratoires concernés.

4) Calendrier universitaire de l'année 2021/2022.

Le calendrier universitaire 2021/2022 a été adopté à l'unanimité.

Pour rappel:

- Accueil des étudiants le 01^{er} septembre 2021 : participation notamment pour les L1 aux différents temps de rencontres et réunions pédagogiques.
- Rentrée des Licence le 13 septembre 2021.
- Rentrée des Master le 20 septembre 2021.

Concernant l'équipe enseignante et administrative :

• Assemblée générale des personnels de la Faculté des sciences sociales le 31 aout 2021 à 14h et session du conseil de Faculté de rentrée le 31 aout 2021 à 16h.

5) Point divers:

Examen des demandes de modification de calendrier pour l'année 2020/2021 formulées par messieurs OUARDANI, COMETTI et GAUTHIER.

Suite à l'exposé des motifs présentés par les demandeurs, les membres du conseil ont adopté les modifications de calendrier ci-dessous pour 2020 2021:

- Pour les Licences, deux dates de tenue de jury auront lieu pour la session 1:
- 17 juin 2021
- 08 juillet 2021 (uniquement pour les étudiants de L3 qui n'ont pas eu le temps de rendre le mémoire)
- Pour les Masters ReSeP et ISCEMI modification de la date du jury de session 2 : 8 juillet

- Pour le Master CCM (conflits, criminologie, médiations) deux jurys de session 1 :
- 17 juin 2021
- 08 juillet 2021 (uniquement pour les étudiants qui n'ont pas eu le temps de rendre le mémoire)
- Pour l'institut d'ethnologie, la rentrée de l'ensemble des formations est arrêtée à la date du 13 septembre 2021.

6) Retour sur les syllabus, point exposé par les élus étudiants

Après une année de mise en place du dispositif Syllabus, les élus étudiants ont engagé auprès des étudiants de tous les cursus de formation de la Faculté une vaste enquête afin de recueillir leurs avis sur le dispositif. Cette démarche a engagé un travail conséquent de la part des élus étudiants.

L'enquête a permis de révéler que les syllabus permettaient :

- Un gain de temps dans l'organisation du travail des étudiants et une facilitation des échanges avec les enseignants, qui plus est durant cette période de téléenseignement.
- Une centralisation des informations en seul document, notamment en terme de précisions des modalités d'évaluations.
- L'accès à une bibliographie détaillée, ainsi que la compréhension des attendus pédagogiques.

Les étudiants confirment que le Syllabus constitue pour eux un outil de travail nécessaire leur apportant un certain nombre de repères indispensables dans le cadre de leurs formations.

L'évaluation des étudiants a permis également de mettre en lumière que dans certains cas, les syllabus n'ont pas été transmis lors des premiers cours du semestre et qu'une minorité d'enseignants n'ont pas remis du tout de syllabus.

Par ailleurs, le manquement le plus répandu constaté dans tous les cursus a été la non transmission des nouveaux syllabus lorsque des changements en terme de programmation de cours ou de modalités d'examens ont été opérés, entrainant de facto une déperdition des informations importantes et pénalisantes pour les étudiants.

Les élus étudiants ont émis le souhait de présenter ce bilan en assemblée générale des enseignants chercheurs de la Faculté.

Le doyen a remercié les étudiants pour ce retour détaillé et constructif et a indiqué que l'opportunité de présentation de ce bilan en assemblée générale aurait plus d'impact en septembre 2021.

Le doyen rappelle en outre que les syllabus ont un caractère obligatoire et s'imposent à tous les enseignants suite aux votes du Conseil de la Faculté du 6 mai 2020 et des MECC du 8 avril 2021 ainsi que des votes à la CFVU.

En outre, les enseignants-chercheurs doivent veiller à détailler les modalités d'examens et à veiller également à **ne pas inclure les temps de surveillance des examens dans le quota horaire de services d'enseignement.** En effet, les temps de surveillance d'examens ne sont pas considérés comme ayant une dimension pédagogique et ne peuvent donc être comptabilisés en ce sens.

Dans le cadre du contrôle continu, il convient également de prévoir une séance de restitution/correction de l'examen pour répondre aux obligations de ce type de modalité d'évaluation.

7) Demande d'avis du Conseil de Faculté concernant un projet d'accord international entre l'Unistra et l'université de Ouagadougou au Burkina Faso.

Monsieur SOME a exposé aux membres du conseil la philosophie générale ainsi que les finalités et les objectifs de coopération visés en terme de recherche et de mobilité étudiante par le projet d'accord international liant l'unistra, la Faculté des sciences sociales et l'université de Ouagadougou.

Le projet d'accord a obtenu un vote favorable de la part de l'ensemble des élus du conseil et sera transmis à la DRI et à la vice-présidence chargée des relations internationales pour signature.

8) Points d'Informations:

- Point d'information sur l'actualisation du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) réalisé par le responsable administratif de la composante.
 - L'agent de prévention (Laurent MULLER) et le responsable administratif ont entamé une actualisation du DUERP en réalisant une inspection des différents locaux de la Faculté.
 - Le RAC rappelle aux membres du conseil qu'un registre santé sécurité au travail est mis à disposition des agents et des usagers souhaitant faire des observations et/ ou suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail. Ce registre est situé dans le bureau du RAC. Cependant compte tenu du contexte sanitaire actuel, le RAC indique avoir transmis par mail le 16 avril 2021 à tous les agents de la Faculté le formulaire du registre SST ainsi que l'indication des éléments qui peuvent y être consignés.
 - Ce travail de prévention sera également mis en place auprès des étudiants à partir de septembre 2021. Le RAC sollicite l'appui des élus étudiants pour mener à bien cet objectif.
- Information sur la création d'une CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) :

 Le doyen indique que c'est un projet de l'université de Strasbourg co-porté par le lycée Kleber dont l'objectif est de proposer une formation sur trois ans.
 - Ce cursus test, propose une pluridisciplinarité pour une spécialisation progressive, permettant ainsi d'affiner graduellement la poursuite d'études. Le CPES est conçu avec un tronc commun (maths, langues), un ensemble de cours de sciences (physique, chimie, sciences de la vie, sciences de la terre) et un autre de droit, sciences économiques, sciences politiques et sciences sociales. Les étudiants se spécialiseront soit dans le parcours « sciences », soit une option « sciences économiques, juridiques, politiques et sociales ».

Au terme d'une spécialisation en 2e et 3e année de licence, les étudiants pourront candidater dans les masters de la discipline qu'ils auront in fine privilégiée (chimie, droit, économie, mathématiques, physique, sciences sociales)

Ce dispositif concernerait 40 étudiants pour la rentrée de septembre 2021.

Pour autant, la CFVU n'a pas encore validé ce projet. Un point d'information complémentaire concernant ce sujet sera effectué prochainement.

Au niveau de la Faculté des sciences sociales, deux cours de L1 seraient proposés aux étudiants du CPES :

- Introduction à l'anthropologie en S1
- Sociologie de la société française contemporaine en S2

La séance du conseil de la Faculté des sciences sociales réuni en visioconférence s'est clôturée à 18h30 et s'est poursuivie en session restreinte aux élus et élues du corps des enseignants-chercheurs pour l'examen et la validation de situations individuelles.

- Le conseil restreint a validé à l'unanimité la demande de madame GRANCHAMP d'accueil en délégation d'enseignant chercheur à l'INRAE pour l'année universitaire 2021/2022.
- Un avis favorable voté à l'unanimité pour la proposition de renouvellement de monsieur Gwenaël BURGY sur un support d'enseignant associé.
- Avis favorable voté à l'unanimité pour les demandes d'éméritats de :
 - Monsieur Denis MONNERIE
 - Monsieur Freddy RAPHAEL
 - Monsieur Pascal HINTERMEYER
 - Monsieur Roland PFEFFERKORN
 - Madame Suzanne GUTH
 - Monsieur Christian de MONTLIBERT
 - Monsieur Maurice BLANC

Le Doyen

Jean Damel BOYER

5